

REALISER UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION (BT) EN RESPECTANT LA NF C 15-100

Cette formation traite de la réalisation, de la modification et de la réfection d'installations électriques basse tension dans le respect des règles de la NF C 15-100.

Objectifs opérationnels

- Respecter les règles de la NF C 15-100 lors de la réalisation, de la modification et de la réfection d'installations électriques basse tension

Public Concerné

- Chefs de chantiers
- Intervenants en charge de réaliser ou d'entretenir des installations électriques basse tension
- Monteurs/installateurs de matériel et d'équipements électriques
- Agents de maintenance ou d'entretien

Durée

28.00 Heures

4 Jours

Prérequis

Suivre cette formation exige une connaissance des lois fondamentales de l'électricité.

Parcours pédagogique

Contexte réglementaire en électricité

- Norme UTE NF C15-100 et son évolution
- Guides pratiques UTE associés de la série 15
- Code du travail et Code de la construction et de l'habitation

Choix de l'appareillage et du matériel électrique selon les locaux et emplacements

- Influences externes et indices de protection
- Utilisation des conducteurs, câbles, conduits
- Désignation, repérage, identification, couleurs conventionnelles, pose, règles particulières

Fonctions de base et caractéristiques de l'appareillage basse tension

- Dispositifs de protection contre les surintensités, disjoncteurs, fusibles, discontacteurs, dispositifs différentiels, interrupteurs, sectionneurs, prises de courant, arrêts d'urgence

- Dimensionnement des canalisations et choix des appareillages (circuits terminaux)Eclairage, prises de courant, chauffage, moteurs

Détermination des pouvoirs de coupure minimaux de l'appareillage et notions de filiation entre appareils

- Notions pratiques sur les régimes de neutre (schémas TT, TN, IT)
- Prises de terre et mises à la terre (réalisation, conducteurs de protection, liaisons équipotentielles)

Installations et emplacements spéciaux (salles d'eau, chantiers, chauffage électrique, locaux d'habitation)

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur électricien ou contrôleur technique équipement.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com